

Ouverture de compte



DEMANDE D'OUVERTURE DE COMPTE	
DATE	

Cadre réservé à ETME	
Agence	
Commercial	
Code Client	
Siret	
N° TVA	
Encours SFAC	

ADRESSE DE FACTURATION			
Société			
Représentant légal			
Adresse			
Code postal		Ville	
Tél / Fax			
Email			

ADRESSE DE LIVRAISON			
Société			
Adresse			
Code postal		Ville	
Tél / Fax			
Resp. Récept.	Tel :		
Email			

INTERLOCUTEUR DIRECTION / ACHATS	
NOM	
Fonction	
Téléphone	
email	

INTERLOCUTEUR COMPTABILITÉ	
NOM	
Fonction	
Téléphone	
email	

PROFIL CLIENT	Nbre de techniciens	CA Total	€	Volume d'achats	€					
TYPE	NIV MARCHÉ	ACTIVITÉ	R	M	FAMILLES DE PRODUITS	R	M	FAMILLES DE PDT	R	M
ÉLECTRICIEN	NATIONAL	RÉSIDENTIEL			MOTORISATIONS INDUSTRIELLES			VERROUILLAGE		
AUTOMATICIEN	RÉGIONAL	INDUSTRIE			MOTORISATIONS RÉSIDENTIELLES			INTERPHONIE		
DISTRIBUTEUR	LOCAL	TERTIAIRE			ÉLECTRONIQUES			CONTRÔLE D'ACCÈS		
MAINTENEUR Nbre de contrats		COMMERCE			SÉCURITÉS ET SIGNALISATION			SERVICES		
Cocher la (les) case(s) correspondante(s) - R = Représentatif - M = Mineur										

Mode et conditions de Règlement	<p>Traite non-acceptée* à 30 jours date de facture</p> <p><i>* : Cette traite sera remise en banque directement par ETME, sans que vous n'ayez à la retourner signée. La banque vous contactera ensuite pour obtenir votre autorisation de prélèvement 48h avant l'échéance</i></p>
--	--

Je certifie exacts les renseignements mentionnés ci-dessus et reconnais avoir pris connaissance et accepter les conditions générales de vente et d'application de la garantie.

Pièces à joindre obligatoirement

- Extrait K-bis ou Registre des Métiers
 - Relevé d'Identité Bancaire
 - Papier à entête barré
- Conditions générales de ventes signées

Date, signature, qualité et cachet commercial précédés de la mention «**lu et approuvé**» :



Conditions générales de vente

1 - Généralités

Les présentes conditions générales de vente sont applicables à l'ensemble des ventes de produits et services effectués par ETME. Toute commande émise par le client implique l'adhésion aux présentes conditions générales de vente et la renonciation par le client à ses propres conditions générales d'achat. Le fait qu'ETME ne se prévale pas à un moment donné de l'une des dispositions des présentes dispositions ne pourra être interprété comme valant renonciation à s'en prévaloir ultérieurement.

Des conditions particulières de vente existent pour les clients distributeurs et distributeurs Internet. Elles sont disponibles sur demande.

ETME se réserve la possibilité de refuser toute commande émanant d'un client qui porterait, directement ou indirectement, notamment par l'intermédiaire d'une société appartenant au même groupe, atteinte à l'image ou à la notoriété d'ETME et en particulier en utilisant des produits contrefaisant les produits ETME.

Les commandes émises par le client sont sujettes à acceptation écrite d'ETME. ETME ne saurait être liée par les engagements de ses représentants ou employés que sous réserve d'une confirmation écrite de sa part.

La remise par ETME au client de toute information, conseil, préconisation, étude technique, offre de prix n'est faite qu'à titre indicatif et ne saurait engager sa responsabilité. Il appartient au client de procéder, préalablement à sa commande, à une analyse détaillée de ses besoins et de ses objectifs et, s'il n'estime pas avoir la compétence nécessaire pour l'exécuter lui-même, de recourir aux services d'un conseil qualifié et spécialisé de son choix. Les renseignements portés sur les catalogues, supports électroniques, notices et documents publicitaires ne sont donnés qu'à titre purement indicatif et peuvent être modifiés à tout moment.

2 - Prix

Les prix s'entendent hors taxes et hors éco-contribution, départ agences. Les produits et services sont facturés sur la base du tarif en vigueur le jour de la livraison, susceptible d'être modifié sans préavis de la part d'ETME. Toute modification de prix ne saurait justifier l'annulation de la commande par le client.

Toute facturation de client non en compte, pour un montant inférieur à 150 Euros HT sera majorée d'un montant de 15 Euros HT représentant forfaitairement les frais de gestion.

En l'absence de stipulation expresse contraire, toute commande donnera lieu à facturation de frais de livraison.

3 - Conditions de règlement

Les produits et services sont payables comptant net et sans escompte. Toutefois, un règlement à terme peut être prévu conformément à la loi du 4 Août 2008 (Loi de Modernisation de l'Économie). Les traites doivent être retournées dans un délai de 10 jours à compter de leur émission. Tout règlement anticipé intervenu au plus tard le 10ème jour à compter de la date d'émission de la facture fera l'objet d'un escompte de 0,70 % du montant HT par mois entier.

Il est expressément entendu que, sauf demande de prorogation sollicitée au moins 15 jours avant l'échéance convenue, aucun report d'échéance ne sera accepté par ETME.

Le défaut de paiement de nos matériels et services, en totalité ou de l'une des échéances prévues, entraîne de plein droit la déchéance du terme. L'intégralité de la créance devient alors immédiatement exigible, quel que soit le mode de règlement initialement prévu. Le défaut de paiement entraîne également l'exigibilité au titre de la clause pénale d'une indemnité de 15% sur les sommes dues, outre les frais judiciaires et notamment les frais d'huissier, ainsi qu'un paiement d'un intérêt légal égal au taux d'intérêt appliqué par la Banque Centrale Européenne à son opération de refinancement la plus récente augmenté de 10 points de pourcentage. Ces pénalités de retard sont exigibles sans qu'aucun rappel ne soit nécessaire.

Enfin, en sus de ces pénalités de retard, toute somme, y compris l'acompte, non payée à sa date d'exigibilité produira de plein droit le paiement d'une indemnité forfaitaire de 40 euros due au titre des frais de recouvrement (Art. 441-6, I al. 12 du code de commerce et D. 441-5 ibidem).

Toute commande supérieure à l'encours autorisé

par ETME nécessite un acompte de 30% à 60% à définir en fonction du montant total de la commande.

Le paiement comptant ou la fourniture d'une garantie peut toujours être exigé en l'absence de références considérées comme satisfaisantes par ETME. Ceci vaut systématiquement lors de la première commande mais peut valoir également ultérieurement si l'appréciation du risque par ETME change, sans qu'il soit pour autant nécessaire qu'ETME justifie ses motivations. En particulier, ETME se réserve le droit de réduire son plafond d'encours ou d'adapter les délais de règlement du client en cas de baisse de la couverture des risques par les organismes de crédit tels qu'EULER HERMES ou la COFACE.

L'attribution de ristournes est subordonnée au règlement par le client de l'intégralité des sommes dues à ETME aux échéances convenues sur la période de référence.

Le client ne peut faire état d'un quelconque litige, livraison partielle ou retour au titre de la garantie des produits pour suspendre le paiement des produits et services.

De convention expresse, ETME pourra opérer à due concurrence la compensation entre les sommes dues par le client et les sommes dues à celui-ci.

En cas de vente, de cession, de remise en nantissement, d'apport en société de son fonds de commerce ou du matériel nécessaire à son exploitation par le client, les sommes dues à ETME deviennent immédiatement exigibles quelles que soient les conditions convenues antérieurement.

4 - Livraison

Toute expédition, livraison ou enlèvement de matériel doit faire l'objet d'une confirmation écrite dûment remplie et signée. Les délais de livraison sont communiqués aussi précisément que possible mais restent fonction des possibilités d'approvisionnement et de transport. En particulier, les délais de livraison portés sur les bons de commande par l'acheteur ne constituent en aucun cas un engagement ferme de livrer à date fixe ni de disposer de la marchandise. Aucune pénalité pour retard de livraison ne peut être réclamée à ETME.

Quel que soit le mode d'expédition, les produits voyagent aux risques et périls de l'acheteur même dans le cas où l'expédition est organisée et payée par ETME. Le client s'engage à préserver tout recours de ETME contre le transporteur en cas, d'avaries, de retards ou de manquants, notamment en prenant toutes les dispositions nécessaires, en inscrivant sur les bordereaux de livraison toutes les réserves nécessaires dès réception des produits et en avertissant le transporteur par lettre recommandée avec accusé de réception sous 48 heures sous peine de forclusion. A défaut, aucun recours envers ETME ne sera considéré comme recevable. Également, toute réserve émise à réception devra être communiquée par écrit à ETME dans les 24 heures suivant la livraison. Le fait de commercialiser le matériel qui a été accepté par l'acheteur ne peut plus donner lieu à réclamation quel que soit le délai écoulé entre la réception et la vente.

En cas de retard et/ou de report d'expédition demandé par le client et indépendant de la volonté d'ETME, les produits pourront être déplacés et stockés aux risques et frais du client dans un autre lieu déterminé par ETME, ETME déclinant toute responsabilité à cet égard. Ces dispositions ne modifient néanmoins en rien les obligations de paiement et ne constituent pas une novation de la vente. Pour autant, ETME se réserve la possibilité de résilier de plein droit la vente au cas où le retard excéderait un mois sous réserve de rembourser au client les éventuels règlements déjà acquittés, diminués des frais de stockage et de de manutention éventuellement encourus.

5 - Retour de matériel

Aucun retour ne sera accepté au-delà de 15 jours après achat. Le client devra retourner les produits conformément aux instructions de retour en vigueur chez ETME dont le client peut se procurer un exemplaire sur le site internet d'ETME ou auprès du représentant ETME en charge de son compte. Toute reprise de produit non habituellement stocké par ETME et ayant fait l'objet à ce titre d'un avertissement que ce soit lors de l'établissement du devis ou lors de l'édition du Bon de Livraison ou de la facture, d'une mention explicite que ledit produit ne sera repris qu'en cas de reprise par le

fabricant ne sera effectivement repris qu'en cas d'acceptation du retour par ledit fabricant.

Toute reprise de produit ne sera acceptée que si le produit soit retourné en état de vente et notamment, en bon état de fonctionnement, propre, dans son emballage d'origine et avec sa notice.

Aucun retour ou reprise de matériel ne peut être effectué sans un accord préalable écrit de la part d'ETME. Toute marchandise retournée sans cet accord sera tenue à disposition du client et ne donnera pas lieu à l'établissement d'un avoir. Toute reprise éventuelle de produit par ETME entraînera une moins-value de 20% à titre de participation aux frais de retour. Nonobstant l'application de cette moins-value, toute reprise de produit distribué par ETME et pour lequel une moins-value serait appliquée par le fabricant entraînera de facto l'application de la même moins-value au client.

6 - Garantie

Les conditions de garantie des produits de distribution sont celles en vigueur chez les fournisseurs considérés. Les conditions de garantie décrites ci-dessous sont celles relatives aux produits fabriqués par ETME.

Les produits fabriqués par ETME sont garantis pièces et main d'œuvre contre tout vice de fabrication pendant 15 mois à compter de la date de fabrication.

La garantie ETME est strictement limitée à l'échange ou à la réparation en nos ateliers des pièces reconnues défectueuses par ETME. En particulier, la prestation d'ETME est limitée à la fourniture de composants, sous-ensembles et ensembles mais la mise en œuvre et pose sur chantier n'est pas de la compétence d'ETME. Les interventions d'assistance technique ne sauraient en aucun cas se substituer à la responsabilité du client.

Toute détérioration des matériels d'ETME provenant d'une utilisation non conforme à nos instructions, toute modification sans notre accord et les conditions d'utilisation qui échappent au contrôle d'ETME entraînent la perte de la garantie. Le transport d'un produit en réparation s'effectue en port payé par le client. En cas de défaut avéré par nos soins d'un produit sous garantie, le transport sera remboursé le cas échéant.

Le retour pour réparation ne dispense pas du règlement à l'échéance prévue.

7 - Responsabilité

La responsabilité d'ETME au titre de la fabrication ou de la vente de ses produits pour quelque dommage de quelque nature que ce soit ne pourra excéder 100% du chiffre d'affaires HT réalisé avec le client pour le produit à l'origine du dommage au cours des 12 derniers mois à compter de la survenance du dommage.

Les retards de livraison ou l'immobilisation des produits dans le cadre de la garantie ne pourront donner lieu à indemnité quelle qu'en soit la cause. ETME ne pourra être tenu pour responsable de tout dommage immatériel tel que mais non limité à, perte de clientèle, perte de chiffre d'affaires, perte de production, perte d'image, à la suite d'actions engagées par un tiers à l'encontre du client ou de la condamnation de ce dernier.

ETME ne pourra être tenu pour responsable en cas de défaillance d'un de ses produits du fait d'une mauvaise utilisation, d'un montage non conforme aux recommandations ou d'une utilisation en dehors des conditions d'utilisation stipulées par ETME. ETME ne pourra être tenu pour responsable pour tout dommage causé directement ou indirectement par tout produit ou composant non facturé par ETME et/ou pour d'autres produits ou composants utilisés pour être intégrés dans un ensemble. En particulier, la responsabilité d'ETME ne pourra être engagée lorsque la défaillance d'un de ses produits est provoquée par d'autres produits associés aux produits ETME.

Également, ETME ne saurait être tenu pour responsable d'une mauvaise utilisation, de détériorations résultant d'une installation effectuée avec des composants, organes de commande, de sécurité et autres périphériques d'une autre marque que celles fournies par ETME, d'une installation ou mise en œuvre non conforme aux notices d'instruction, d'une usure normale du matériel, d'un défaut d'entretien, d'une mauvaise condition de stockage, etc...

8 - Marques - Dénominations - Photos

L'utilisation des marques, des logos des marques de la société ETME ou de photographies de produits ETME ne constitue en aucun cas une cession ou concession des marques et logos de propriété ETME. Le client ne pourra prétendre à aucun droit sur les marques, logos et dénominations de la société ETME.

Il est expressément interdit au client d'utiliser la dénomination ETME ou toute autre marque appartenant à ETME comme nom de domaine ou partie de nom de domaine de site internet.

Les conditions d'utilisation du logo ETME ou de toute autre marque d'ETME sur le site internet du client ou sur toute brochure commerciale doivent faire l'objet d'une autorisation écrite préalable de la part d'ETME.

ETME se réserve le droit à tout moment de demander au client de modifier ou retirer l'utilisation des marques des logos, des liens hypertexte d'ETME ou des photographies des produits ETME.

ETME se réserve le droit à tout moment de vérifier l'exactitude des informations relatives aux produits ETME publiés par le client et de demander le cas échéant de rectifier sans délai les informations qui apparaîtraient comme erronées.

Le client renonce à tout recours contre ETME et indemniser ETME de toute conséquence résultant de toutes réclamations de tiers de quelque nature que ce soit du fait de l'utilisation d'une ou plusieurs marques, logos et dénominations de la société ETME ou photographies de produits ETME.

9 - Propriété industrielle

Les plans, schémas, spécifications, nomenclatures techniques et commerciales, documents de préconisation, résultats d'essais, catalogues, brochures, notices, brevets, modèles et dessins éventuellement communiqués par ETME au client sont et restent la propriété d'ETME. En conséquence, le client s'interdit d'en effectuer une quelconque diffusion ou reproduction sans en informer préalablement et obtenir l'accord par écrit d'ETME.

10 - Dérogation aux conditions générales de vente

Toute dérogation aux conditions générales de vente doit être approuvée par écrit par la Direction Générale d'ETME.

11 - Réserve de propriété

ETME conserve l'entière propriété des produits jusqu'à encaissement complet du prix de vente, principal et accessoires compris.

La présente clause, relative aux effets des clauses de réserve de propriété dans le cadre des contrats de vente, est également opposable aux tiers, en cas de redressement ou de liquidation judiciaire de l'acheteur.

12 - Application des conditions générales de vente

Les présentes conditions générales de vente s'appliquent à compter du 1er décembre 2012 à toutes les commandes reçues des clients et remplacent les conditions générales de vente préalablement en vigueur. ETME se réserve la possibilité de modifier ses conditions générales de vente si nécessaire. Il incombe donc au client de vérifier qu'il est bien en possession des conditions générales de vente en vigueur.

13 - Nullité

Au cas où l'une des clauses des présentes conditions générales de vente serait déclarée nulle, les autres dispositions continueraient à produire leurs effets.

14 - Loi applicable et litiges

Tout éventuel litige sera porté devant le tribunal de commerce de Paris, reconnu seul compétent.

Nom, cachet, date et signature précédés de la mention "lu et approuvé"